



## LA BOXE (MISE À JOUR 2001)

### Sommaire

L'AMC recommande aux autorités gouvernementales compétentes d'interdire toute forme de boxe au Canada. En attendant, il faudrait mettre en œuvre des stratégies de prévention des traumatismes.

---

### Contexte

L'AMC considère la boxe comme un sport dangereux. Même si la plupart des sports comportent un risque de traumatismes, la boxe se distingue par le fait que chaque boxeur vise fondamentalement à blesser son adversaire et à le rendre sans défense.

Les boxeurs sont très exposés aux traumatismes qui entraînent des dommages au cerveau. Ils sont vulnérables non seulement aux traumatismes cérébraux aigus qui peuvent être mortels, mais aussi aux effets chroniques et invalidants de l'atrophie cérébrale progressive. Des études démontrent qu'il y a un lien entre le nombre de combats livrés par un boxeur et la présence chez lui d'anomalies cérébrales. Sans oublier le risque de traumatisme oculaire causant des dommages chroniques comme des déchirures et des décollements de la rétine.

### Recommandations

L'AMC appuie l'interdiction de la boxe professionnelle et amateur au Canada. En attendant que la boxe soit interdite au Canada, il faudrait mettre en œuvre les stratégies suivantes de prévention afin de réduire les traumatismes oculaires et cérébraux chez les boxeurs.

- Il faudrait interdire les coups à la tête. L'AMC encourage l'utilisation universelle de moyens de protection comme les casques et les gants amortisseurs sans pouce.
- Le Conseil mondial de la boxe, l'Association mondiale de la boxe et les autres organismes de réglementation devraient mettre au point et utiliser des outils d'évaluation objective du risque de traumatisme cérébral afin d'interdire à certains boxeurs d'agir comme partenaires d'entraînement ou de se battre.

---

8 2001 Association médicale canadienne. Vous pouvez, à des fins personnelles non commerciales, reproduire en tout ou en partie, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, un nombre illimité de copies des énoncés de politique de l'AMC, à condition d'en accorder le crédit à l'auteur original. Pour toute autre utilisation, y compris la republication, la redistribution, le stockage dans un système de consultation ou l'affichage sur un autre site web, vous devez demander explicitement l'autorisation de l'AMC.

Veillez communiquer avec le Coordonnateur des autorisations, Publications AMC, 1867, promenade Alta Vista, Ottawa (Ontario) K1G 3Y6; télécopieur : 613 565-2382; courriel : [permissions@cma.ca](mailto:permissions@cma.ca). Veuillez adresser toute correspondance et demande d'exemplaires supplémentaires au Centre des services aux membres, Association médicale canadienne, 1867, promenade Alta Vista, Ottawa (Ontario) K1G 3Y6; téléphone : 888 855-2555 ou 613 731-8610, poste 2307; télécopieur : 613 236-8864.

La version électronique des politiques de l'AMC est versée sur le site Web de l'Association (AMC En direct, adresse [www.cma.ca](http://www.cma.ca))

- Le Conseil mondial de la boxe, l'Association mondiale de la boxe et les autres organismes de réglementation devraient établir et mettre en œuvre des critères normalisés à l'intention des arbitres, des officiels et des médecins afin d'arrêter les séances d'entraînement ou les matchs de boxe lorsqu'un boxeur a reçu des coups qui l'exposent à un risque imminent de traumatisme sérieux.
- Le Conseil mondial de la boxe, l'Association mondiale de la boxe et les autres organismes de réglementation devraient encourager la mise en œuvre de mesures préconisées par le World Medical Boxing Congress afin de réduire l'incidence des traumatismes cérébraux et oculaires.
- L'AMC est d'avis que la responsabilité professionnelle du médecin qui assiste à titre médical à un match de boxe consiste à protéger la santé et la sécurité des boxeurs. Le désir des spectateurs ou des promoteurs de l'événement et même la volonté des athlètes blessés de ne pas être retirés du combat ne devraient avoir aucun effet sur le jugement médical du médecin.
- Il faudra obtenir des boxeurs d'autres données sur les résultats à long terme afin d'établir avec plus de précision des mesures de prévention efficaces. L'AMC encourage la recherche continue sur les causes et les traitements des traumatismes reliés à la boxe, ainsi que sur les effets des stratégies de prévention.